

bancaire, réussit dans son entreprise grâce aux bons offices de R. B. Bennett qui était lui-même un financier influent. M. Bennett fit un effort considérable, tant aux réunions du Cabinet qu'à l'extérieur, pour convaincre sir Richard d'entamer des négociations. De son côté, sir George Perley, le doyen des membres du Cabinet canadien, fit des démarches similaires auprès du haut commissaire de Grande-Bretagne. Selon M. Bennett, sir Richard lui aurait promis de ramener la question de la confédération sur le tapis lors de la prochaine élection terre-neuvienne. Mais, le temps venu, en 1932, aux prises avec de nombreux problèmes internes, sir Richard dut renoncer à cette idée face à une situation déjà précaire.

Sir William Stavert, un banquier canadien étroitement lié à la Banque de Montréal, qui avait succédé au représentant du Trésor britannique, sir Percy Thompson, en tant que conseiller financier du gouvernement de Terre-Neuve, fut délégué par ce dernier à la Commission Amulree. Avant d'assumer ses nouvelles fonctions il consacra beaucoup de temps à tenter d'orienter la Commission vers une recommandation favorable à la confédération. M. C. A. McGrath, un autre banquier canadien qui avait été nommé par le gouvernement britannique conformément au mandat de la Commission, écrivit une longue lettre privée à R. B. Bennett pendant que la Commission siégeait. Il y recommandait que le Canada adopte une attitude généreuse envers Terre-Neuve afin d'y susciter, dans la population, le désir de se joindre au Canada. Le seul Canadien lié à ces événements qui prit le contre-pied fut R. J. Magor, homme d'affaires de Montréal qui avait été nommé pour conseiller le gouvernement de Terre-Neuve sur la réorganisation des services publics. En juin 1933, il envoya une longue lettre à sir William Stavert, en en faisant tenir copie au secrétaire d'État aux Affaires des Dominions dans laquelle il s'opposait fortement à la confédération comme solution au problème de Terre-Neuve. M. Alderdice, Premier ministre de Terre-Neuve à l'époque, ne semble pas l'avoir envisagée, et la Commission Amulree ne rencontra manifestement que peu d'enthousiasme pour cette possibilité dans le cours de ses enquêtes. Quoi qu'il en soit, en dépit de parti pris de deux de ses membres, dans son rapport la Commission se contenta d'aborder la question de la confédération en termes objectifs et plutôt détachés, en recommandant par ailleurs une toute autre approche pour régler la crise de Terre-Neuve.

La lecture des recommandations de la Commission Amulree nous met soudainement en présence d'un milieu décisionnel britannique d'où est singulièrement absente l'atmosphère libertaire de Westminster. Ce milieu est celui des banquiers pragmatiques, des représentants du Trésor à la tête froide et des administrateurs consciencieux et efficaces dont l'honnêteté ne peut faire aucun doute. Du moins à l'époque qui nous occupe, ils évoluaient dans un monde plutôt replié sur lui-même dont ils partageaient tout naturellement la mentalité avec des collègues de différentes parties du monde, y compris le Canada.

La décision de créer la Commission Amulree avait été aussi dure que les conclusions mêmes de celle-ci, et les avait en quelque sorte présagées. Une lettre avait d'ailleurs été écrite un an auparavant par le président de la Banque de Montréal à sir Richard Squires, dans laquelle ce dernier était informé sans ambages que la banque refusait dorénavant d'intervenir dans les finances de Terre-Neuve à moins que le pays ne soit virtuellement réduit au statut de colonie de la